

Juin 2024

Le compte 2022 était bon, celui de 2023 est *très bon*...

Grâce à la gestion responsable et efficace de la CFDT, nous sommes fiers de vous annoncer que le Commissaire Aux Comptes a approuvé, une nouvelle fois, et sans aucune réserve les comptes du CSE 2023.

Vos élus présents aux séances de mai

Laurent PIFFETEAU
(Secrétaire)
Philippe VIDAL
(Trésorier)

Thierry ARROUAS
(Pdt comm.. ASC)
Hélène JEANNIN
Amaury FRANCHETTE
Nathalie LAMURE
Xavier LAMMING
Isabelle KUBICA-DJABRI
Pierrick KALUZA
Nadia DEHANA
Gilles BONIFAY
Michel CARNUS

Luc BRESSON
(Représentant Syndical)

En 2023 le CSE a utilisé une enveloppe globale de **6,43 M€** segmentée en 2 budgets strictement distincts



Budget AEP (fonctionnement)

0,22 % de la masse salariale brute.

769 894 € en 2023

À noter que suite aux nombreux déménagements et réorganisations, le montant des différentes **expertises** souhaitées par vos élus, **1^{er} poste de dépense**, s'est élevé en 2023 à **334 036 €** (versus 288 567 € en 2022, soit une augmentation de +16%).

Budget ASC (Activités Sociales et Culturelles)

(Activités Sociales et Culturelles)

fixé par accord d'entreprise
contribution de l'employeur trimestrielle

En 2023 le montant versé par l'entreprise s'est élevé à **5 190 227 €** (en baisse de 2% !), et le redistribué s'est élevé à

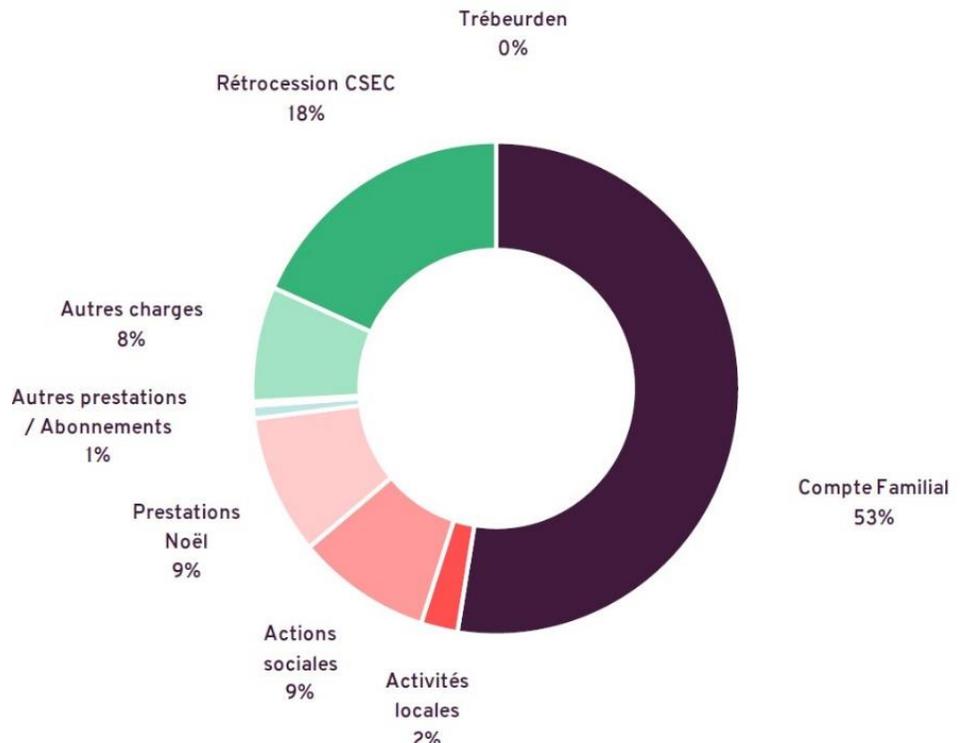
5 662 184 €

grâce aux reliquats budgétaires antérieurs issus notamment des année COVID et de notre saine gestion.

Nota Bene

Le Commissaire Aux Comptes (CAC) a pour mission de certifier que le mode de fonctionnement du CSE garantit des comptes sains et des prestations respectant la législation en vigueur, notamment vis-à-vis de l'URSSAF.

Ventilation budget ASC 2023



LES PRESTATIONS ASC (Activités Sociales et Culturelles) 2023

Le budget **Compte Familial (2 975 078 €)** représente 53% du budget et **a été augmenté de 227 982 € soit + 8%** en 2023.

Le Compte Familial comprend : vacances, sports, RSF (Remboursement Sur Facture), culture, revues, billetterie, chèques vacances

4 163 salariés ont bénéficié du **Compte Familial** pour un montant moyen de **715 €** en 2023 (contre **4 135 salariés** pour un montant de **664 €** en 2022), et jusqu'à près de **1 100 €** pour les premiers QF.

Le budget **Prestations Noël a été de 518 167€** (+19% versus 2023), réparti comme suit :

- **2 497 enfants** ont bénéficié de cadeaux de **50€** et **60€** selon l'âge, pour un montant total de **142 046€**.
- **1 325 enfants** ont participé avec bonheur aux différents **spectacles de Noël** pour un montant de **80 979€**, en augmentation de 58% versus 2022.
- **3 749 salariés** ont bénéficié de cadeaux d'une valeur de **80€** pour un montant total de **295 142€**, en augmentation de 24% versus 2022.

En 2023, plus de **73 activités locales sur site** ont été organisées (Tennis, Théâtre, Chorale, Œnologie, Yoga, Guitare...).

Vous avez été **plus de 700** à en profiter, pour un montant total de **138 416 €** (+ 2 819 € versus 2022).

Nous sommes ravis à la **CFDT** d'encourager ces activités collectives qui renforcent notre collectif, notre esprit d'équipe et notre bien vivre ensemble, ce que que **bon nombre d'autres CSE nous envie**.

Le montant dédié aux **Actions Sociales (503 814 €)**, en augmentation de **5 802 €**, s'est réparti comme suit :

- **Aide Rentrée Scolaire (études supérieures)** pour un montant de **395 97 €** : **1 288 enfants** ont bénéficié de l'Aide Scolarité études supérieures pour un montant moyen de **307 €**.
- **Aide handicap (Cesu-H)** pour **68 661 €** : **56 salariés** ont bénéficié de cette prestation pour une subvention moyenne de **1 226 €**.
- **Autres** : Les chèques cadeaux Départ Retraite, Mariage/PACS, Naissance/Adoption ainsi que l'Aide au BAFA ont constitué le reste de l'enveloppe.

Du côté des prestations déléguées au CSEC (Comité Central) :

Aide Rentrée Scolaire : Maternelle, primaire, collège, lycée, établissements médico-sociaux

2 315 enfants ont bénéficié de cette aide

PAS Enfance et Handicap :

1 785 enfants ont bénéficié de cette aide

Colonies de vacances :

Plus de 400 enfants de notre périmètre ont profité de vacances variées au meilleur prix.

En 2023, vous avez été plus de 97% à bénéficier d'au moins 1 prestation CSE

 **Le satisfecit des salariés largement exprimé lors du dernier Sondage effectué (une publication détaillée est à venir), ainsi que le satisfecit sans réserve du Commissaire Aux Comptes comme de l'Expert-Comptable confirment l'excellente gestion du CSE assurée par vos représentants CFDT.**

Grâce à la gestion responsable et efficace de vos représentants CFDT et de la majorité de gestion de 2024 (CFDT-CFTC-SUD-FO) (seulement 3% de frais salariaux de gestion), la redistribution d'un reliquat de plus de 300 000 € sera proposée lors du CSE de Juin par la CFDT pour une attribution exceptionnelle supplémentaire avant la fin de l'année 2024

